Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé de l'aviation civile

Notification préalable au vol

d'un aéronef circulant sans personne à bord utilisé hors vue de son télépilote ou au de-dessus de 50m dans certains espaces

cerfa
N° 15477*02

Arrêté relatif à l'utilisation de l'espace aérien par les aéronefs qui circulent sans personne à bord (DEVA1528469A)

☐ Notification initiale ☐ Modification *(annuler en parallèle la notification initiale : voir notice)*

1. L'exploitant

Nom :	**Si l'exploitant est un particulier :** ☐ Madame ☐ Monsieur Prénom :

N° d'exploitant déclaré :
[à défaut : référence de l'attestation de dépôt du Manuel d'activités particulières : du]

Télépilote prévu pour les vols :
☐ Madame ☐ Monsieur Nom : Prénom :
Téléphone portable : Courriel :

2. Les aéronefs susceptibles d'être utilisés

Classe(s) : ☐ Multicoptère(s) ☐ Hélicoptère(s) ☐ Avion(s) ☐ Dirigeable(s)
Masse maximale de l'aéronef (ou la plus élevée des masses maximales si plusieurs aéronefs sont susceptibles d'être utilisés) : kg

3. Les opérations prévues

Date : *(JJ/MM/AAAA)* Heure de début du vol : h min *(heure locale, au format 24h)* Heure de fin de vol : h min *(heure locale, au format 24h)*

☐ Activités particulières
☐ Expérimentation
Scénario opérationnel : ☐ S-1 ☐ S-2 ☐ S-3 ☐ S-4
(ou équivalent en cas d'autorisation spécifique ou d'expérimentation)

Position approximative du télépilote :

Commune de : Code postal :	Latitude : ☐ + (nord) ☐ - (sud) , Longitude : ☐ + (est) ☐ - (ouest) ,

Scénario S-4 : joindre un descriptif détaillé de la zone de vol prévue (fichiers .kml ou .csv acceptés)

Autres scénarios : les vols doivent être réalisés dans un rayon de 2 km autour de la position référencée ci-dessus ; à défaut compléter par une autre déclaration.

Hauteur maximale de vol : m

Autres informations utiles :

« Je certifie l'exactitude des renseignements figurant dans la présente notification. »

A : Le : *(JJ/MM/AAAA)*	Nom : Prénom : Qualité *(personnes morales)* :

Consulter la notice d'information relative à ce formulaire.
Le formulaire doit être rempli numériquement et adressé par courriel, au plus tard à minuit la veille des vols prévus, à l'adresse :
dsac-operation-rpa-bf@aviation-civile.gouv.fr
Toute modification ou annulation doit être signalée.
Pour plus d'informations sur les aéronefs circulant sans personne à bord, consulter le site de la direction générale de l'Aviation civile :
http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Drones-aeronefs-telepilotes-.html